

*L'ARESMAR, association régie par la loi de 1901 (J.O. du 31 août 1998, n°35) a pour but la promotion des recherches scientifiques exécutées dans le milieu subaquatique concernant l'archéologie, la géologie, la biologie et les sciences connexes, et la diffusion des résultats de ces recherches par des publications, conférences, expositions et toute manifestation de caractère scientifique ou culturel.*

**Assemblée générale ordinaire  
et  
Assemblée générale extraordinaire  
du 5 décembre 2015  
- compte rendu -**

## **Assemblée générale ordinaire**

L'assemblée générale ordinaire régulièrement convoquée est ouverte à 10 h par Eric BOUCHET, Président, qui donne lecture de la liste des membres présents, des excusés et des personnalités présentes ou représentées.

Membres présents ou représentés : ANDREU Max , BONTEMPS Jérôme, Éric BOUCHET, Franck BRECHON, Maëlle BRECHON, BRU Jean Pierre, Charles CAMILLERI, CAPET Elodie, Georges CASTELLVI, Guillem CASTELLVI, Yves CHEVALIER, Henri COLONNA D'ISTRIA, Cyr DESCAMPS, Franck DORY, José Oscar ENCUESTRA, Noëlle FRANCIS SICRE, François GUILLON, Jocelyne KASTELNIK, Tarek KUTENI, Clémentine LARATTE, Alain LEJEUNE, NANTET Emmanuel, Valérie PORRA KUTENI, Jean-Charles RIBES, Ronan RIVOAL, ROMESTANT Séverine, Jean SICRE, Annick TESTON, Cyril TRICOT

Personnalités présentes : Philippe CORTADE (Adjoint au Maire, représentant Jacques MANYA, Maire de Collioure).

Personnalités excusées : Jean-Marc PUJOL (Maire de Perpignan), Jean-Pierre ROMERO (Maire de Port-Vendres), Michel MOLY (Vice-président du Conseil Général), Marie-Pierre JEZEGOU (responsable du littoral Languedocien au DRASSM), Martin GALLINIER (directeur du CRESEM).

Le Président remercie ensuite M. Philippe CORTADE de sa présence pour la commune de Collioure, puis MM. Fabrice LORENTE et Martin GALLINIER pour l'accueil réservé à l'Université Perpignan-Via Domitia. Il remercie aussi M. Jean-Marc PUJOL, Maire de Perpignan, pour l'octroi d'une subvention à l'ARESMAR d'un montant de 500 € qui vient d'être décidée par la commune lors de son dernier conseil municipal.

ARESMAR  
Université de Perpignan  
Bât. Y, 1<sup>er</sup> étage  
Dép. Histoire de l'art et archéologie  
52, avenue Paul Alduy  
66860 PERPIGNAN CEDEX

SIRET : 42458323500017  
APE : 731Z

D.D.C.S P.O. : 06611ET0020  
Déc. PREF. W662005806

aresmar.univ-perp.fr

## **1- Rapport- moral :**

Le président annonce ensuite comme convenu qu'il met un terme à son mandat après cinq années passées à la tête de l'association, cette charge devenant trop lourde et souhaitant disposer de plus de temps personnel. Il explique que son rapport moral reviendra donc sur les cinq années de gestion écoulée tout en insistant statutairement sur le dernier exercice.

L'ARESMAR a fonctionné avec la même organisation pendant plusieurs années avec des fouilles se déroulant dans le port de Port-Vendres, espace protégé. Le local mis à disposition à l'année par la Mairie, place de l'Obélisque, était rustique, sans douche, mais avec une grande pièce commune et avec l'atelier adjacent, ce qui était très pratique. De même, les zodiacs étaient au quai, dans le port, durant les fouilles. A cette époque, l'ARESMAR organisait une seule opération pendant au moins trois semaines avec la présence continue du responsable de fouille et de Michel SALVAT, permanent et disponible sur l'année. Il y avait déjà pénurie de plongeurs hyperbares, mais les dérogations permettaient aux étudiants et plongeurs loisir de pouvoir participer aux campagnes de fouilles.

A partir des années 2010-2011, cette organisation qui a perduré pendant 20 ans a été remise en cause imposant des réajustements. La démolition du préfabriqué de l'Obélisque dans le cadre du réaménagement du quartier nous a entraîné dans des situations précaires, en passant par un entrepôt « le garage Martinez » pour le matériel et la maison de la gare que nous avons rénovée pour nos besoins, ceux locaux mis à disposition par la commune de Port-Vendres. Les transferts du « garage Martinez » suite à sa vente, et l'affectation de la maison de la gare à un autre usage, ont été une dépense d'énergie, et principalement une perte d'identité lié à un local permanent. L'attribution d'un local rénové, avec l'aide de la Mairie, de ses services techniques et de Michel SALVAT que je remercie ici a permis de stabiliser la situation. Il est situé « rue Combes » et permet à l'année de stocker notre matériel, avec eau, douche, toilettes. Certes un peu petit, c'est un progrès pour notre association. En complément de ce local à l'année, Le CER Bleu Marine nous est mis à disposition gratuitement par la PEP 66 et par la Mairie pendant la saison de fouille l'été : c'est une bonne base pour les opérations de plongée, avec les zodiac posés sur la plage du CER.

Il apparaît donc que sans l'aide matérielle de la Mairie de Port-Vendres, l'ARESMAR ne pourrait fonctionner, et nous remercions vivement le Maire et son équipe municipale, ainsi que ses services pour ce soutien.

Parallèlement, les chantiers à Port-Vendres même prenaient fin, débouchant sur l'organisation de prospections afin de chercher d'autres lieux de fouilles. Elles ont été couronnées de succès et ont permis d'organiser de nouveaux sondages, sur l'épave « des briques » et sur l'épandage de tuiles localisés entre Collioure et Port-Vendres. Ces prospections et ces deux opérations marquent un nouveau départ pour l'association, concrétisé dans le même temps par la signature d'une convention de partenariat avec l'Université de Perpignan-Via Domitia, qui nous intègre pleinement aux activités du CRESEM (axe 1 : patrimoines).

Ce nouveau départ nécessite aussi de nouveaux moyens matériels. Nous avons donc acheté un bateau, utile pour nos opérations, et certainement catalyseur pour les adhérents locaux. Toutefois, nous n'avons pas eu la place au port escomptée, et qui a imposé de le sortir de l'eau et d'acheter une remorque.

La gestion de l'ARESMAR, dont les membres sont dispersés, est complexe pour qui n'habite pas sur place, et j'avais proposé de ne pas me représenter l'année dernière mais à la demande de certains membres, j'ai « repiqué » une année de plus pour que l'association s'organise. Les statuts ne prévoyant pas le remplacement d'un des membre du bureau en cours de mandat, il y a lieu d'organiser une AG extraordinaire pour la réélection d'un bureau.

Malgré toutes les difficultés que l'association a dû traverser depuis 5 ans, je souhaite que l'ARESMAR me donne encore envie de participer à ses futurs projets car ceux ci seront le signe d'un nouveau souffle.

**Soumis au vote, le rapport moral du Président est approuvé à l'unanimité.**

## **2- Rapport d'activité :**

Le rapport d'activité est ensuite présenté par Franck BRECHON, secrétaire. Il souligne pour commencer que l'activité de l'association se déroule sur toute l'année et ne s'articule pas uniquement sur les temps d'opérations archéologiques estivales, mais aussi sur de nombreux temps de préparation, de gestion et de représentation de l'association dont voici la liste :

### **2.1 Opérations de terrain :**

- *19 & 20 juin : formation conservation préventive :*



Huit membres de l'association ont participé aux deux jours de formation sur le thème de la conservation préventive organisés par le DRASSM à Port-Vendres sous la direction de Nathalie HUET, responsable de la conservation archéologie préventive du service. Les journées ont permis d'abord de manière théorique puis avec des exemples concrets les gestes et techniques à mettre en œuvre.

- *22 au 26 juin : Accueil de représentants Libanais*



Organisée dans le cadre du projet de création d'un sentier palmé sous-marin à Tyr avec le soutien de Medpan, cette visite d'échange avait pour objectif de renforcer les compétences de l'équipe projet, de la Réserve Naturelle côtière de Tyr (TCNR). Dans les domaines exploré furent la mise en place et la gestion du sentier, de l'activité de randonnée palmée, et le suivi des activités touristiques de la zone, en partenariat avec différents acteurs publics et privés. Nabigha DADIK, Chef de projet, spécialiste des tortues marines, Roy ELIA, Agent maritime furent accueillis en premier lieu à



Marseille par Clémentine LARATTE. Le programme comportait une visite du sentier sous marin archéologique d'Olbia encadré de Lénaïc et Nicolas PONZONE de l'AREVPAM, la participation à la conférence Medpan sur les bénéfices



socio économiques des AMP, visite en du Parc des Calanques, rencontre avec les services Mer et Relations Internationales de la région PACA. Ensuite à Perpignan par Jean SICRE avec une visite de la réserve de Cerbère-Banyuls, rencontre avec Frédéric CADENE du parc Marin, Dr Philippe LENFANT au CREM et Tarek KUTENI au Château musée de Bélesta.

- avril – juillet : remontage de l'épave de Port-Vendres 1 « Anse Gerbal » :



Le Parc Marin du Golfe du Lion, le Département, la Région, la commune de Port-Vendres et le DRASSM se sont engagés dans un important projet de valorisation de l'épave d'Anse Gerbal. Sortie de l'eau dans les années 1970, ce navire du IV<sup>e</sup> siècle a subi un traitement de conservation puis a été rangé dans des conditions précaires. Les partenaires évoqués ont donc décidé de tenter de le remonter

afin de valider l'état de conservation des bois, et la possibilité de l'assembler dans la perspective d'une présentation au public. Il a ensuite été intégralement repéré et mis en caisses. L'ARESMAR a participé à ce chantier en fournissant une main d'œuvre bénévole conséquente indispensable à la réalisation de ce projet (Xavier BERNARD, Charles CAMILLERI, Henri COLONNA D'ISTRIA, Jean-Charles RIBES, Jean SICRE ...).

- Juillet-août : opération de sondages Collioure (Anse des Reguers) :



Une opération de sondages a eu lieu pendant quinze jours dans l'Anse des Reguers, entre Collioure et Port-Vendres sur un épandage de tuiles. L'opération sous la direction d'Emmanuel NANTET et Franck BRECHON a mis en évidence l'absence d'épave conservée, mais aussi l'importance de cet épandage. Il s'agit d'un lot homogène de tuiles dont l'origine n'est pas déterminée (nauffrage, rejet de bord). Leurs caractéristiques morphologiques renvoient à une période antique tardive (III<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles).

Les résultats de cette opération ont été ou seront publiés sous trois formes :

- article sur la méthode d'expertise dans la revue en ligne *Patrimoines du Sud*
- synthèse dans Archéo 66 sous presse
- article sur l'étude des tuiles en préparation

Une conférence sur le site a été présentée devant l'AAPO le 14 novembre 2015, assurée par Georges Castellvi et une présentation a été faite par Franck BRECHON lors de la journée sur l'archéologie subaquatique DRASSM/Région à Montpellier le 30 septembre 2015.



- 19 au 26 Septembre : *Le sentier aquatique de Tyr (Liban) :*



Suite à plusieurs campagnes de repérages et de fouilles menées en 2004, 2007 et 2012, dont les résultats préliminaires furent publiés dans la revue Baal, et en 2014 durant des actions de sensibilisation destinées au grand public a été organisé la première randonnée archéologique palmée sur le site de l'ancien port dit "égyptien". En partenariat avec la municipalité de Tyr et l'Institut français de Tyr, cette randonnée palmée avait offert à 24 participants, l'opportunité de découvrir les traces englouties de l'ancienne ville de Tyr et d'admirer les vestiges situés à faible profondeur. La pérennisation d'un sentier aquatique pouvant constituer un produit touristique et un support éducatif qui contribuerait au développement de l'économie locale et au rayonnement culturel de la ville, le maire de Tyr Hassan MBOUK et la réserve marine côtière de Tyr ont eut pour projet de réaliser un sentier de découverte sous-marin avec le soutien de Medpan. La mission composée de deux membres de l'Aresmar, Clémentine LARATTE et Jean SICRE, s'est attachée à identifier les contraintes de terrain, afin de déterminer les conditions de pratique et de sécurité de l'activité. Elle a permis aussi d'affiner le projet et de définir les stations sur sentier en vue d'une réalisation en 2016.



- *Travail de collecte d'informations qui se poursuit :*

Le travail de collecte d'informations sur les découvertes et signalements divers s'est poursuivi. Grace à Georges CASTELVI prise de contact avec l'inventeur potentiel d'un site à *tegulae* situé en Espagne. Contact a été pris avec les archéologues catalans pour échanger sur ce site dans la perspective d'une visite sur place. Signalement de découverte de fragments d'amphores à Paulilles, indication restant à vérifier sur place.

## 2.2 Gestion du matériel :

- 16 & 17 mai : *journée de préparation du matériel :*



Le principal week-end de préparation du matériel archéologique, de plongée et nautique a eu lieu cette année les 16 et 17 mai à Port-Vendres. A cette occasion, le matériel a été révisé, les blocs de plongée inspectés, les bateaux rénovés et le local rangé. Cinq autres petites journées de préparation ont eu lieu entre mai et septembre au gré des opportunités. A cette occasion, les clapets du compresseur ont aussi été changés et le corroyage repeint, tandis que l'atelier était aménagé. Merci à tous ceux qui ont pu se libérer et participer dans la bonne humeur à ces journées.

- Révision du moteur du bateau et achat d'une remorque :



Un bateau a été acheté fin 2014 sur le canal du Midi. Il s'agit d'une Cap Martin 650, moteur 110 cv diesel. L'année 2015 a été consacré à sa préparation. Il a été déplacé en juin à Sallèles d'Aude sur le canal et ancré à Port La Robine. Une révision moteur a été effectuée. Pendant ce temps, une remorque a été achetée en mai à Aigues-Mortes . Début juillet le bateau a été sorti de l'eau, mais il a fallu adapter le plan de calage de la remorque, ce qui a été fait en novembre. Reste maintenant à s'assurer de l'état des pneus, trouver un lieu de stationnement et le convoier à Port-Vendres.

Une sortie financière a été effectuée afin d'équiper le bateau d'une échelle et d'une plateforme arrière. L'ARESMAR a un rack à bouteille donné par un membre ainsi qu'un sondeur/GPS qui restent à monter.



### **2.3 Rencontres et relations :**

- *14 mars : journée du DRASSM :*

L'ARESMAR a été présente à Marseille lors de la journée annuelle du DRASSM organisée cette année en mars à la villa Méditerranée, lors de laquelle des contacts ont été pris avec le DRASSM concernant l'opération conduite à Collioure durant l'été.

- *Réunion de proximité FFESSM le 11 octobre 2015 :*

L'ARESMAR a participé à cette réunion organisée chaque année à Marseille par La Commission Nationale d'Archéologie FFESSM ( CNA FFESSM) qui permet de faire de point sur les opérations financées par la CNA FFESSM. Franck BRECHON et Jean SICRE tous deux membres de Aresmarins club FFESSM 08110389 ont fait le déplacement. La participation de chaque club est une condition incontournable pour obtenir les fonds fédéraux.

## 2.4 Vie associative

### - 30<sup>ème</sup> anniversaire de la découverte de l'épave de La Mirande :



L'ARESMAR a organisé l'anniversaire de la découverte de cette épave avec la projection du film de Cyril TRICOT sur les fouilles de Port-Vendres 5, qui a eu lieu au cinéma Le Vauban, de Port-vendres le 12 septembre. Le film « L'Épave antique de la Mirande », réalisé par Cyril TRICOT et produit par l'ARESMAR en 1991, d'une durée de 26mn, nous fait découvrir le quotidien du travail de fouille d'une épave antique située à l'entrée de la rade de Port-Vendres. Alain LEJEUNE, inventeur du site, et Cyr DESCAMPS, titulaire de l'autorisation de fouille, ont participé à cette journée qui s'est terminée par un repas convivial. A souligner la présence de M. le Maire de Port-Vendres et de M. le Conseiller Départemental qui nous ont fait l'honneur de leur visite. Le même jour une projection de diapositives fut présentée l'après midi à Collioure, par Henri COLONNA D'ISTRIA, avec le soutien salvateur d'Alain LEJEUNE et Cyr DESCAMPS.

### - Informations et formations FFESSM :

L'ARESMAR et les ARESMARINS ont participé tout au long de l'année 2015 aux actions de sensibilisation de la commission archéo du comité interrégional Pyrénées Méditerranée



FFESSM (CIR PM FFESSM) qui ont eu lieu à Perpignan le 26 février, Castelnaudary le 18 mars, Toulouse le 21 novembre. De plus cinq personnes ont été formées et certifiées PA1/2/3 à l'issue de la campagne de sondages 2015 à Collioure.

### - Classements hyperbare :

Deux membres de l'ARESMAR ont obtenu cette année leur classement 0b ou 1b ce qui leur permettra de participer pleinement aux prochaines opérations archéologiques. Il est rappelé de le CAH 0b, 1b ou 2b peut encore s'obtenir par équivalence avec les niveaux de plongée loisir auprès de l'INPP et qu'il y a lieu de rapidement faire les démarches avant que cette procédure ne soit supprimée.

### - Conventionnement avec l'université :

La convention de partenariat avec l'Université de Perpignan – Via Domitia a été signée au printemps et prévoit entre autres d'intégrer les travaux de l'ARESMAR à l'axe n°1 « patrimoines » du CRESEM (ex CRHISM).

### - Communication :

L'année 2015 a aussi été marquée par des efforts en matière de communication, avec la définition d'un nouveau logo pour l'ARESMAR, décliné sur un papier à en-tête, ainsi que par une présence régulière dans la presse locale.



Par contre le projet de site internet évoqué lors de l'assemblée générale 2014 n'a pas débouché, essentiellement par manque de temps.

Une affiche de rentrée a aussi été éditée afin de promouvoir l'archéologie sous marine et l'ARESMAR auprès des étudiants en histoire et archéo à l'UPVD.

### 3- Bilan financier :

Il est présenté par Jean SICRE , trésorier. Il rappelle en introduction que la principale ressource de l'association reste les subventions. Elles comprennent cette année les remboursements du DRASSM, de la FFESSM via les aresmarins, et une subvention octroyée par la municipalité de Perpignan.

Les subventions représentent cette année une somme totale de 3790 €. A ce montant vient s'ajouter les cotisations pour une somme s'élevant à 2780 €.

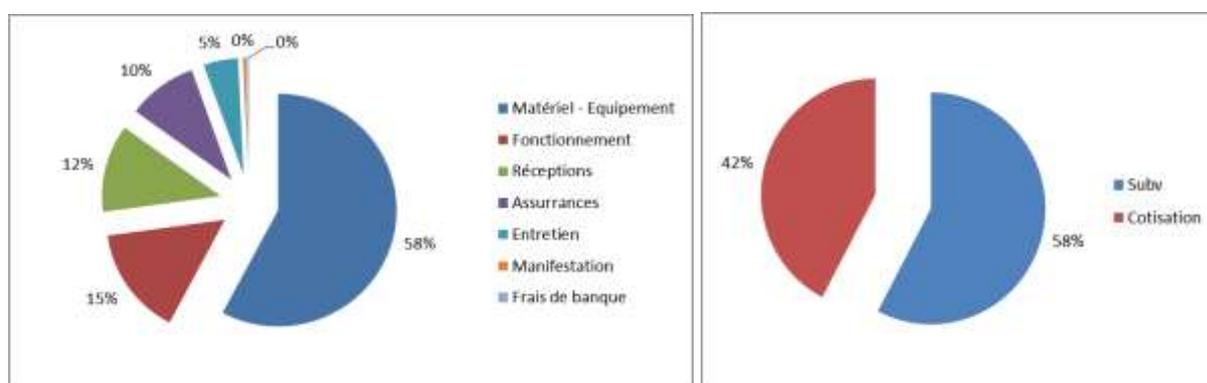
Le total des recettes, pour cette année, est de 6570 €.

En ce qui concerne les dépenses, la dépense principale est celle du matériel, l'achat de la remorque, la révision du moteur, et la fabrication d'une plateforme arrière représentent un coût de 8002,61 €. Viennent ensuite les frais de fonctionnement qui comprennent aussi l'achat de petit matériel et qui s'élèvent à la somme de 2086,34 €. Puis les frais de réception qui représente dans leur grande majorité les frais de nourriture lors des opérations de préparation, de fouille et de post fouille. Les assurances pour 1321,89 €, les frais d'entretien pour 653,48 €, les dépenses pour le forum des associations à Perpignan 60 €, et les frais bancaires pour 42 €. Le total des dépenses effectuées cette année par notre association s'élève à la somme de 13855,58 €.

Le total des recettes et des dépenses laisse apparaître un solde débiteur pour l'exercice de 7285,58 €. Ce dernier est à pondérer avec le mouvement de 4600 € du compte sur livret et le solde élevé du compte courant en début d'exercice. Au 03 décembre 2015 le compte courant présente un solde de 1429.66 € et le compte sur livret un solde de 509.98 €.

	Compte courant	Livret	Caisse	Total
Solde 2014	4 327,37 €	5 109,00 €	24,86 €	9 461,23 €
Solde 2015	1 429,66 €	509,98 €	24,86 €	1 964,50 €

		Dépenses	Recettes
60500	Matériel et équipement	8 002,61 €	
60630	Fonctionnement	2 086,34 €	
62570	Réceptions (maintien équipes de fouilles)	1 689,26 €	
61600	Assurances	1 321,89 €	
61500	Entretien	653,48 €	
62550	Manifestation	60,00 €	
77180	Frais de banque	42,00 €	
74800	Subventions		3 790,00 €
75600	Cotisations et dons		2 780,00 €
Total		13 855,58 €	6 570,00 €
Solde 2015		-7 285,58 €	



La situation de trésorerie reste satisfaisante puisqu'elle nous permet de faire face aux dépenses annuelles nécessitées par les activités de notre association, et aux dépenses exceptionnelles liées à l'aménagement du bateau. Mais nos capacités financières ont atteint leur maximum car nos réserves sont bien entamées. De plus des travaux moins couteux restent à faire pour le bateau. Il faudra donc veiller à ne pas sous-estimer le budget bateau, et avoir une idée du cout total achat et travaux. Il est ensuite important d'estimer le cout annuel pour l'entretien, la place au port et le gardiennage. Des remboursements de formation FFESSM, via les Aresmarins, sont attendues (autour de 1000 €)

Le trésorier rappelle que tous les documents comptables sont à disposition sur demande.

#### Valorisation du bénévolat :

L'ARESMAR fonctionne grâce à un bénévolat important, le volume horaire des contributions bénévoles est estimé 1400 heures (soit 20 jours à 10 personnes pour 7 h / jour). Valorisé à 25 €/h cela représente 35000 € sur l'exercice. A ce chiffre il faut rajouter la valorisation du Bénévolat spécifique à l'opération de TYR en 2015, elle représente un total de 34 jours pour Clémentine LARATTE et Jean SICRE pour un montant de 7833.60 €.

Les dons et abandons de remboursements s'élève à 4321.69 €. En outre, il y a lieu de valoriser les mises à disposition de locaux par la municipalité de Port Vendres (CER 1 mois à 800 € et Rue Combes à 2400€ /an), soit 3200 € d'aide indirecte de la ville de Port-vendres.

Merci aux adhérents pour leurs généreuses cotisations, à la municipalité de Port-Vendres pour son soutien logistique et la municipalité de Perpignan pour son soutien financier.

**Quitus est donné au trésorier à l'unanimité moins une abstention.**

#### **4- Programme d'activités 2016 :**

Le président présente un projet de programme d'activité pour l'année 2016.

##### **4.1 Vie associative**

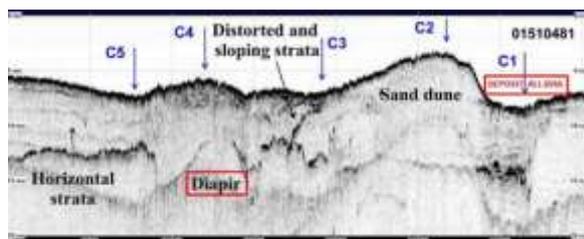
Les différents temps d'activités de préparation seront organisés comme chaque année : week-end de préparation du matériel transfert du bateau, entretien du local... Les membres seront prévenus de ces journées par courriel lorsque les dates auront été arrêtées. L'année 2016 sera aussi consacrée à l'achèvement du projet « bateau » avec le transfert et son équipement, mais aussi la recherche d'une solution de stockage et d'une place au port.

##### **4.2 Collioure Les Briques**

Une opération de sondage sera réalisée sous la direction de Jean SICRE sur l'épave chargée de briques coulée à la sortie du port de Collioure. Réalisée à l'automne, il s'agit de préciser les dimensions de l'épave du XIX<sup>e</sup> siècle, de définir si les éléments métalliques dispersés autour sont en lien avec, mais aussi de mieux préciser la nature d'une cargaison autre que les briques.



##### **4.3 Prospections Collioure**



Après les prospections visuelle réalisées ces dernières années sur Collioure, une campagne de prospection instrumentée sera réalisée en 2016, sous la direction de Franck BRECHON, Emmanuel NANTET et José Oscar ENCUESTRA. Cette opération associant relevés bathymétriques, imagerie acoustique et sondeur de sédiments portera sur la baie de Collioure elle-même et sur l'avant port. Elle sera réalisée en partenariat avec des géomaticiens de l'université de Southampton (UK).

##### **4.4 Tyr (Liban)**

L'année 2016 sera celle de la mise en place du sentier de découverte sous marin de Tyr, La contribution de l'ARESMAR reste importante tant sur la réalisation des supports pédagogiques, que sur le soutien à la définition des règles de gestion du sentier, la formation des guides, le soutien aux activités de promotion et l'organisation d'ateliers pédagogiques. L'ouverture du sentier aquatique de Tyr est prévue en Juin 2016.

#### 4.5 Roumanie

Georges Castellvi évoque les perspectives de travail avec Léonard et Adriana VALCESCU sur la Mer Noire, suite aux travaux universitaires d'Adriana qui débouchent sur l'identification de plusieurs sites non encore étudiés. Ce travail pourrait être réalisé en partenariat entre l'ARESMAR, le CRESEM et l'université de Constanza.

#### 4.6 Festival du film archéologique de Collioure



L'ARESMAR entend prendre part à l'organisation du Festival du film d'archéologie sous-marine de Collioure et Port-Vendres. Ce projet culturel attractif, peut contribuer à ce la Côte Vermeille, dans son segment Collioure – Port-Vendres, devienne la principale fenêtre maritime de

Toulouse. Cette manifestation s'inscrit en complémentarité du Festival du film d'archéologie du Grand Narbonne dont les organisateurs ont choisi de privilégier l'archéologie terrestre. Pierre COUREUX président fondateur de l'Association des Amitiés Internationales André Malraux, propose que son association se charge d'assurer le rayonnement international de la manifestation. Marc Azéma (initiateur du Festival du film d'archéologie du Grand Narbonne) et son équipe proposent d'apporter leurs expériences en tant que réalisateur, producteur de films, archéologue mais aussi leur aide dans la création, la gestion et la pérennisation de ce type de manifestation. La constitution d'un Comité de Pilotage au sein duquel sont représentées les deux communes et les partenaires devrait avoir lieu en 2016. M. Philippe CORTADE, élu de Collioure, est pressenti à la tête de ce comité.

### Assemblée générale extraordinaire

L'assemblée générale extraordinaire régulièrement convoquée est ouverte à 11 h 15 par Eric BOUCHET, Président, qui donne lecture de la liste des membres présents, des excusés et des personnalités présentes ou représentées, liste identique à celle de l'AG Ordinaire.

#### 1- Election du Président :

Le président sortant, Eric BOUCHET, explique qu'il souhaite mettre un terme anticipé à son mandat et présente donc sa démission. Le bureau doit donc être renouvelé conformément aux statuts. Après appel à candidature, les personnes suivantes sont candidates aux différents postes :

- Jean SICRE, Président,
- Georges CASTELLVI, vice-président,
- Franck BRECHON, secrétaire,
- Elodie CAPET, trésorière,
- Jocelyne KASTELNIK, trésorière adjointe.

Au premier tour de scrutin, l'ensemble des candidats est élu à l'unanimité.

## **2- Tenue des comptes :**

L'assemblée précise unanimement que les comptes en banque de l'association auprès du Crédit Agricole Sud Méditerranée seront tenus par la trésorière Elodie CAPET qui est investie de tout pouvoir en la matière. Il est aussi précisé qu'elle sera la seule détentrice des effets de paiement de l'association (chéquier, carte, caisse).

## **3- Modification statutaire :**

L'adresse postale du siège de l'association est située à l'Université de Perpignan Via Domitia, Bat Y, 52 avenue Paul Alduy. Etant donné le changement de localisation interne de l'association dans les locaux de l'université, le siège se trouve maintenant au bâtiment Y. Il y a donc lieu de mettre les statuts en conformité. Afin d'éviter les complications issues de déménagements interne au campus, il est proposé dans les statuts de ne plus faire référence à un bâtiment sur le campus mais de fixer le siège de manière générique à :

Université de Perpignan-via Domitia  
52, avenue Paul Alduy  
66000 Perpignan

ncienne rédaction de l'article 3 :

**ARTICLE 3** - *Le siège social est fixé à : Université de Perpignan Via Domitia, bat. U, 52 av. Paul-Alduy, 66860 PERPIGNAN CEDEX. Il pourra être transféré par simple décision du bureau, mais devra rester dans le département des Pyrénées-Orientales.*

Nouvelle rédaction de l'article 3 :

**ARTICLE 3** - *Le siège social est fixé à : Université de Perpignan Via Domitia, 52 av. Paul-Alduy, 66860 PERPIGNAN CEDEX. Il pourra être transféré par simple décision du bureau, mais devra rester dans le département des Pyrénées-Orientales.*

**Cette modification est acceptée à l'unanimité  
et l'article 3 des statuts est modifié en conséquence.**

Il est aussi envisagé de modifier l'article 9 des statuts afin de limiter le nombre de pouvoirs par porteur physique. Considérant que cela induirait des lourdeurs non justifiée pour un bénéfice réduit, cette proposition n'est pas retenue et n'est pas soumise aux voix.

Les conseillers ont été aussi renouvelés, il s'agit de Martin GALINIER, Clémentine LARATTE, Emmanuel NANTET, Jean-charles RIBES.

L'ordre du jour de L'AG ordinaire et extraordinaire étant épuisé , la séance est levée à 12 h 15 avant de partager le verre de l'amitié.